

**CONFIDENTIEL**

Ambassade du Royaume du Maroc  
Paris



سجل وزارة الخارجية المغربية  
باريس

Paris le 20 JUN 2014

N° 06/387SP.3/14

D.P : CAB/1- CAB/2  
CC : SG/4-DG7/3 - DG7/4  
Diffusion : Restreinte  
Transmission : Urgente

*M. de Montlaur / M. Immen*

**Objet:** Question Nationale/visite en France d'une délégation dépêchée par la Présidente de l'Union Africaine.  
**Réf:** V/L n° MD/100.

Faisant suite à la correspondance citée en référence, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que cette Mission a effectué une démarche auprès de Mme Bénédicte de Villardi de Montlaur, Sous Directeur Afrique du Nord au Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International (MAEDI), au sujet des tentatives de la Commission de l'Union Africaine d'interférer dans la question nationale.

Il convient de rappeler que des démarches similaires avaient été entreprises au courant de l'année 2013, auprès des différents responsables français du MAEDI et de l'Elysée, au courant desquelles les responsables français avaient partagé l'analyse de notre pays sur l'importance de ne pas impliquer l'UA dans la question du Sahara.

Au cours de l'entretien avec Mme de Montlaur, et conformément aux instructions du Département, cette Mission a rejeté les démarches de la Commission de l'UA en mettant en avant le manque d'objectivité et de crédibilité de cette organisation sur la question du Sahara, et les conséquences néfastes que ces démarches auront sur le processus mené par le Conseil de Sécurité, qui jouit de l'appui de la communauté internationale y compris des pays africains.

Pour sa part, la responsable française a mis en avant les éléments suivants:

- Mme de Montlaur a indiqué que la délégation dépêchée par la présidente de la commission de l'Union Africaine a été reçue au MAEDI le 12 juin 2014.

Elle a fait savoir que compte tenu de la qualité du Président de la délégation, en l'occurrence M. Joaquim Chissano ancien Président du Mozambique), la France ne pouvait pas lui refuser un entretien.

Toutefois, et « contrairement à d'autres pays membres du groupe des amis », la délégation a été reçue au niveau le plus bas possible à savoir par la directrice adjointe des Affaires Africaines, dont les attributions portent sur les affaires africaines mais ne concernent pas la question du Sahara.

- Au cours de cet entretien, la délégation de l'Union Africaine a repris les arguments habituels, à savoir que le Sahara est « le dernier territoire de décolonisation », en manifestant la volonté de jouer un rôle qui permettra « l'autodétermination ».
- Pour sa part la partie française, qui n'avait pas répondu à la première lettre adressée à M. Fabius par Mme Zuma en décembre 2013, a saisi l'occasion de cette visite pour rappeler la position de la France sur la question du Sahara. La partie française a mis en avant l'importance de maintenir le processus au niveau du Conseil de Sécurité, ainsi que son soutien à l'Envoyé Personnel du Secrétaire Général des Nations Unies.

ARRIVÉE 2693  
20 JUN 2014



L'Ambassadeur de Sa Majesté Le Roi  
Chakib BENMOUSSA